

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 21
Absents : 6
- dont suppléés : 0
- dont représentés : 1
Votants : 22
- dont pour : 22
- dont contre : 0
- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix huit, le quinze mai à dix sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le sept mai 2018 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence (*arrivée à la question 6*), ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique (*arrivée à la question 16*), BOISSE Sandrine, MM. BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean-Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, BULTEL Jean-Pierre, TRON Jean-Michel, MASSE Roger, BOUVET Patrick (*arrivé à la question 12*).

EXCUSES : MM. BAGUE Patrick, NICOLAS Yves ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n°2018/124

OBJET : MISE EN PLACE D'UNE GESTION INTEGREE DES RISQUES NATURELS SUR LE TERRITOIRE VALLEE DE L'UBAYE SERRE-PONCON – MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT.

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération 2017/230 du 28 septembre 2017 ;

CONSIDERANT la demande du Commissariat de Massif des Alpes de modifier le plan de financement du projet ;

CONSIDERANT la possibilité de financement FNADT CIMA sur ce projet,

Sur proposition de M. Jean-Michel PAYOT Vice-Président aux Travaux,
Après délibéré,

- **DIT** que le plan de financement du projet de mise en place de la GIRN de la vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon est le suivant :

Dépenses	Montants	Financeurs	Pourcentage de participation	Montant sollicité
Salaire	130 500	Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur	15%	54 937.5
Frais de déplacement	3 000	FEDER POIA	50%	183 125
Ordinateur et téléphonie	1 000	FNADT CIMA	15%	54 937.5
Système d'alerte Ubaye	154 000	Autofinancement CCVUSP	20%	73 250
Maintenance du réseau de dispositifs d'alerte Bassin Ubaye	24 000			
Expertise GIRN	25 000			
Automate d'alerte mobile	23 750			
Communication	5 000			
Total des dépenses	366 250	Coût d'objectif	100%	366 250

Il se décomposera comme suite :

1ère Tranche :

Estimation des dépenses		Estimation des recettes		Participation
Salaire	130 500.00 €	Conseil Régional PACA	28 237.50 €	15%
Frais de déplacement	3 000.00 €	FEDER POIA	94 125.00 €	50%
Ordinateur et téléphonie	1 000.00 €	FNADT CIMA	28 237.50 €	15%
Automate d'alerte mobile	23 750.00 €	Autofinancement CCVUSP	37 650.00 €	20%
Expertise GIRN	25 000.00 €			
Communication	5 000.00 €			
Total Dépenses	188 250.00 €	Total Recettes	188 250.00 €	100%

2ème Tranche :

L'autofinancement des dépenses de cette tranche sera soumis à des conventions financières qui seront établies entre les communes et la CCVUSP :

Estimation des dépenses		Estimation des recettes		Participation
Système d'alerte Ubaye	154 000.00 €	Conseil Régional PACA	26 700.00 €	15%
Maintenance du réseau de dispositifs d'alerte Bassin Ubaye	24 000.00 €	FEDER POIA	89 000.00 €	50%
		FNADT CIMA	26 700.00 €	15%
		Autofinancement CCVUSP	35 600.00 €	20%
Total Dépenses	178 000.00 €	Total Recettes	178 000.00 €	100%

- **AUTORISE** la Présidente à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des partenaires susceptibles de soutenir le projet ;
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY

